

Image not found or type unknown



hébergement à titre gratuit

Par **melilla**, le **05/05/2010** à **21:16**

nous sommes dans une mauvaise passe financière. Notre fille qui est locataire d'une vaste maison, nous propose l'hébergement gratuits le temps de nous redresser. Esce possible ? sommes nous obligés de le déclarer aux impôts?